



Le Kremlin-Bicêtre, le 23 mars 2018

COMMUNIQUE

Chères amies pêcheuses,
Chers amis pêcheurs,

Nous avons récemment été la cible d'une campagne de déstabilisation, visant à interdire la pratique de la pêche de loisir à Paris. Le principal argument évoqué par les associations de défense des animaux est la souffrance animale, puisque le poisson est interdit à la consommation et à la commercialisation sur nos cours d'eau parisiens par arrêté préfectoral.

Cette campagne s'est poursuivie par le dépôt d'un vœu d'interdiction de la pêche à Paris par Mme SIMMONET, puis par le dépôt d'un vœu du Groupe Ecologiste de Paris visant l'autorisation unique d'hameçons sans ardillon et l'interdiction de la pêche avec appâts vivants d'ici 2019.

La Fédération interdépartementale, avec l'aide de ses Associations de pêche, et la Fédération Nationale se sont rapidement mobilisées, et les Présidents respectifs ont adressé un courrier à l'ensemble des élus du Conseil de Paris. Ces vœux ont été rejetés à la majorité pendant la séance du mercredi 21 mars. Les élus ont reconnu le rôle essentiel des pêcheurs dans la surveillance des milieux et dans la gestion des ressources piscicoles des cours d'eau parisiens. Ils ont également insisté sur les actions de sensibilisation et d'éducation, menées par les Associations et la Fédération auprès du public francilien.

« L'action commune de tous les acteurs du monde de la pêche a été décisive, et nous remercions chaleureusement l'ensemble des pêcheurs, des bénévoles et des élus pour leur mobilisation générale. Vous avez défendu avec brio la pratique de cette passion et fait entendre nos voix d'amoureux de la nature. »

Louis LINDIER, Président de la Fédération interdépartementale 75 92 93 94

Nous condamnons fermement les insultes et menaces dont Mme SIMMONET a été victime. Ces dérives sont inacceptables, elles faussent les valeurs que prône la pratique de notre passion et ternissent l'image de nos adhérents.

La Fédération a pris la mesure de ces récents événements et va travailler étroitement avec la Mairie de Paris dans les semaines à venir pour continuer de défendre notre loisir.

Soyons fières et fiers d'être pêcheurs !

Fédération interdépartementale de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne
pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
4, rue Etienne Dolet 94270 LE KREMLIN-BICETRE
Contact : fppma75@sfr.fr – Site : www.federation-peche-paris.fr